

## Réforme : un plus lourd tribut pour les femmes !

*vendredi, 18 juin 2010 / Frédéric Dayan*

---

Le gouvernement ne cesse d'affirmer sa volonté de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe permanent de sa politique. Sa réforme des retraites démontre un grand écart entre les intentions affichées et les actes.

Pour la CGT, les mesures affichées au nom de l'équité et de la justice, aggravent les inégalités existantes. Avec cette réforme l'âge légal de la retraite passe de 60 à 62 ans, le droit à la retraite à taux plein sans décôte de 65 à 67 ans. En 2007 seulement 44% des femmes ont une retraite complète contre 86% des hommes. L'allongement de durée de cotisations, programmé en 2003, aggrave ces écarts. Il pénalise toutes celles et ceux qui ont eu des carrières discontinues, des précarités ou des aléas de la vie. Il s'agit principalement des femmes qui assument l'essentiel des charges domestiques et familiales. Aujourd'hui les femmes partent plus tard que les hommes pour éviter notamment la pénalité de la décote. Le fait de repousser à 67 ans l'âge de départ à la retraite sans décote est d'autant plus scandaleux pour elles ! Le gouvernement prétend « appliquer le principe d'une augmentation de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie ». C'est lourd de danger pour les femmes à l'avenir, car si l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, leur espérance de vie « en bonne santé » est quasiment identique ( à 60 ans : six mois d'écart) . Le montant moyen des pensions des femmes représente 67% de celui des hommes. Dans ces conditions, prétendre « améliorer le retraite des femmes » par la seule prise en compte des indemnités du congé maternité est une imposture. Annoncer des sanctions qui existent déjà dans la loi et ne sont pas appliquées est une autre imposture. La loi de 2006 ne prévoit-elle pas la suppression des écarts de rémunérations au plus tard le 31 décembre 2010 ?

Le gouvernement prétend prendre en compte l'usure des salariés mais il refuse de l'aborder de façon collective et de reconnaître la pénibilité de certaines professions ou conditions de travail et il vient même de la supprimer comme pour les infirmières. Or la pénibilité se conjugue aussi au féminin : troubles musculo-squelettiques, flexibilité et précarité du travail, horaires décalés, horaires morcelés avec grande amplitude de la journée de travail, notamment dans le nettoyage, l'aide à la personne, le commerce..... Une fois encore, le gouvernement débloque de nouvelles aides aux entreprises pour l'embauche des seniors, aides qui ont déjà fait la preuve de leur totale inefficacité ! En revanche, il laisse de côté la question du développement de l'emploi des jeunes et des femmes qui serait pourtant un puissant levier de ressources pour le financement des retraites. Le durcissement des conditions de départ à la retraite et l'augmentation des cotisations pour les fonctionnaires vont creuser les inégalités dans un secteur où les femmes sont particulièrement nombreuses et pour 33% d'entre elles à temps partiel. En maintenant les fonctionnaires plus longtemps au travail, les jeunes auront encore plus de mal à entrer dans la Fonction publique. Le gouvernement dit « renforcer la compréhension par les Français des règles de la retraite ». Pour ce qui est des femmes : elles ont compris, merci ! Et elles seront nombreuses dans les actions pour combattre la réforme, dès le 24 juin.

Collectif confédéral femme-mixité de la CGT 16 Juin 2010

---